

RÈGLEMENT CHAMPIONNAT DE LIGUE CENTRE PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS

- 1) Le championnat de Ligue par équipes vétérans se déroule à Orléans le 24 novembre 2018.
Les droits d'engagement sont de 30€ par équipe.
- 2) Chaque équipe est composée de 2 hommes et 1 femme pour chaque rencontre. La liste des joueurs de l'équipe doit comporter au maximum 3 hommes et 2 femmes, positionnés par ordre de classement.
- 3) Le championnat de Ligue par équipes vétérans est ouvert aux catégories suivantes:
 - Vétérans Juniors composées de femmes et d'hommes de plus de 35 ans
 - Vétérans Seniors composées de femmes de plus de 40 ans et d'hommes de plus de 45 ans
- 4) Lorsqu'une association engage plusieurs équipes dans la même catégorie, les équipes doivent être numérotées dans l'ordre décroissant de leur valeur. Une association peut engager plusieurs équipes dans la même catégorie.
- 5) Ce championnat de Ligue est qualificatif pour le championnat de France par équipes vétérans qui aura lieu à Nîmes du 1 au 3 février 2019. L'équipe championne de Ligue de chaque catégorie est directement qualifiée pour le championnat de France, les autres équipes pourront être qualifiées en fonction des résultats et du nombre d'équipes engagées dans chaque championnat de Ligue.